



Subvention Plantons chez nous



Subvention Plantons chez nous

Avant de faire votre demande :

- Examinez les critères d'admissibilité à la page suivante.
- Examinez les informations complémentaires à la fin du formulaire de demande pour vous assurer que votre projet est conforme aux exigences suivantes :
 - Plan d'entretien spécifique;
 - Liste d'entrepreneurs préqualifiés;
 - Liste des espèces d'arbres rustiques.

Comment remplir la demande :

- Enregistrez ce PDF sur votre ordinateur.
- Fermez le formulaire dans la fenêtre de votre navigateur.
- Ouvrez le formulaire sur votre ordinateur. Si les champs du formulaire ne sont pas mis en évidence, vous devrez peut-être télécharger la plus récente version d'Adobe Acrobat Reader.
- Saisissez les informations dans les champs du formulaire PDF et enregistrez-les au fur et à mesure pour éviter de perdre des informations.
- Scannez toute information complémentaire et enregistrez-la au format jpg ou PDF.
- Envoyez le formulaire rempli et les fichiers d'informations complémentaires par courrier électronique à l'adresse homegrowngrant@winnipeg.ca

Vous pouvez également imprimer le PDF, le remplir à la main et l'envoyer par la poste avec des copies des informations complémentaires.

L'adresse postale figure sur la dernière page du formulaire.

Si vous avez besoin d'un média substitut ou d'aide pour remplir votre demande, communiquez avec le coordonnateur du programme au 204-986-3454 .

Critères d'admissibilité à la subvention Plantons chez nous

Demandes acceptées à compter du 19 septembre 2023

Date limite de présentation d'une demande : 10 novembre 2023

- Les organismes non gouvernementaux à but non lucratif enregistrés sont admissibles, y compris les groupes communautaires, de voisinage, culturels, patrimoniaux, de jeunesse, environnementaux et de conservation.
- Les espaces verts appartenant à la Ville qui sont adjacents à des écoles et à des cimetières municipaux sont admissibles.
- Les plantations doivent être effectuées sur des terrains publics de la Ville de Winnipeg (parcs, espaces verts, boulevards et zones naturalisées).
- Les terrains privés ne sont PAS admissibles à ce programme.
- Nous n'accepterons que les projets dont la valeur se situe entre 10 000 et 20 000 dollars.
- Nous tiendrons compte des possibilités de réussite de la mise en œuvre du projet, et de l'engagement du demandeur à rendre le projet durable.
- Nous donnerons la priorité aux projets situés dans des secteurs mal desservis ou dans des zones géographiques où la pauvreté est élevée.
- Les demandes seront notées et classées en fonction des critères du programme.
- Les projets peuvent être classés dans l'une des trois catégories suivantes :

Restauration d'habitats et d'espaces naturels

Projets qui contribuent à améliorer la qualité et la continuité des écosystèmes forestiers et riverains.

Financement disponible pour les bénévoles ou les entrepreneurs – plantation de semis et de petits arbres indigènes, y compris deux ans d'entretien par les entrepreneurs.

Amélioration des parcs et des espaces verts

Projets qui contribuent à augmenter le couvert végétal et la diversité dans les parcs et les espaces de loisirs.

Financement disponible pour les bénévoles ou les entrepreneurs – plantation de semis et de petits arbres indigènes, y compris deux ans d'entretien par les entrepreneurs.

Revitalisation de nos collectivités grâce aux arbres de rue

Projets qui contribuent à la plantation ou au remplacement d'arbres de rue perdus à cause de parasites, de maladies ou de tempêtes.

Financement disponible pour les bénévoles ou les entrepreneurs – plantation de semis et de petits arbres indigènes, y compris deux ans d'entretien par les entrepreneurs.

Demande de subvention Plantons chez nous

DATE DE LA DEMANDE	jj mm aaaa	Titre du projet	
Nom de l'organisme/du promoteur (doit être une entité légale)			
Adresse		Ville/Localité	Province Code postal
Nom de la personne-ressource			
N° de téléphone (travail)	N° de téléphone (domicile)	Courriel	
Description et but du projet (Décrivez brièvement les objectifs et les principales caractéristiques de votre projet.)			
Type de projet de plantation (cochez toutes les cases qui s'appliquent) :			
<input type="checkbox"/> Restauration de l'habitat/de la zone naturelle à l'aide d'arbres en pot ou à racines nues dans des zones qui ne sont pas soumises au fauchage ni entretenues (NOTA : espèces d'arbres indigènes seulement).			
<input type="checkbox"/> Plantation d'arbres d'ombrage ou d'ornement dans un parc (arbres en pot n° 10 ou n° 15 ou arbres à grillage de protection).			
<input type="checkbox"/> Plantation d'arbres d'ombre ou d'ornement sur les boulevards publics (arbres à grillage de protection).			
<input type="checkbox"/> Autre (précisez) :			

Qui bénéficiera de ce projet?

Où le projet sera-t-il mis en œuvre? Fournissez des renseignements aussi précis que possible, en indiquant le nom de la collectivité et le lieu/les adresses du projet. Incluez un point de coordonnées Google Earth si possible. Pour ce faire, allez sur <https://www.google.com/earth/> et naviguez jusqu'à l'endroit où vous projetez de planter. En bas à droite de l'écran, vous verrez la latitude et la longitude de votre curseur.

Quel est le rôle de votre organisme dans le projet? (Notez le rôle dans la planification, l'élaboration de la proposition, la mise en œuvre et le suivi. Indiquez les services auxquels vos membres contribueront pour la mise en œuvre et le suivi du projet.)

Informations complémentaires

Joignez le mandat de l'organisme et la preuve de son statut d'organisme sans but lucratif ou de sa constitution en personne morale.

À l'usage exclusif de la Ville de Winnipeg	
DATE DE RÉCEPTION	aaaa mm jj
N° du projet	
Nom du projet :	

Tableau 1 : Informations sur le soutien des coparraineurs et des bénévoles

Identifiez les coparraineurs de votre projet, le cas échéant

Coparraineurs	Montant du financement demandé	Financement engagé	
		Date	Montant
	\$		\$
	\$		\$
	\$		\$

Tableau 2 : Contributions bénévoles et en nature

Les contributions en nature comprennent tous les matériaux, l'équipement, les travailleurs ou tout autre soutien au projet fournis gratuitement (par des bénévoles, l'administration locale, la municipalité, etc.). Les heures de bénévolat estimées peuvent inclure un soutien indirect (coordination du projet, publicité/promotion, etc.).

Contributeur en nature	Type de soutien	Nombre de personnes engagées	Total des heures de bénévolat estimées	Commentaires

Approbation des sites

Vous devez obtenir les emplacements souterrains auprès des organismes Cliquez avant de creuser et Dig Shaw avant de mettre en œuvre le projet de plantation, et les transmettre au(x) bénévole(s) ou à l'entrepreneur qui assure(nt) la plantation. Les sites sont soumis à l'approbation de la Ville de Winnipeg.

À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT

- Les dégagements pour les services publics des organismes Cliquez avant de creuser et Dig Shaw doivent être soumis avant de procéder à la plantation.
- Approbation du service des parcs pour les sites de plantation situés dans des parcs et des espaces verts.
- Emplacements souterrains de l'éclairage du parc (le cas échéant).

Mise en œuvre du projet

Un plan ou une description du site ainsi que des photos doivent être fournis avec toutes les demandes.

Le plan du site doit comprendre les éléments suivants : disposition de la plantation; nombre d'arbres; espèces choisies; autres caractéristiques importantes du site ou de la disposition des arbres, ou renseignements connexes (par exemple, bâtiments, voies de circulation, sentiers publics, corridors aériens, adresse du site ou localisation GPS, ou autres services publics).

<input type="checkbox"/> Photos du site jointes <input type="checkbox"/> Plan du site joint
Description du site

Tableau 3 : Soutien technique

Exemples : pépinière, service local d'entretien d'arbres/d'arboriculture/de foresterie, horticulteur, gestionnaires de projets, etc.

Nom	Organisme	N° de téléphone

Tableau 4 : Plantation proposée

Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent.

Saison de plantation <input type="checkbox"/> Printemps (1 ^{er} mai au 1 ^{er} juillet) <input type="checkbox"/> Automne (1 ^{er} septembre au 1 ^{er} novembre)	Méthode de préparation du site, le cas échéant <input type="checkbox"/> Mécanique <input type="checkbox"/> Manuelle	Méthode de plantation <input type="checkbox"/> Mécanique <input type="checkbox"/> Manuelle
Méthodes de protection : <input type="checkbox"/> Tuteurs (en métal ou en bois, d'une hauteur supérieure à 1 m pour les arbres en pot n ^{os} 10-15 et à grillage de protection) <input type="checkbox"/> Arbres emballés <input type="checkbox"/> Attaches (pour fixer les tuteurs aux arbres) <input type="checkbox"/> Treillis métallique <input type="checkbox"/> Drain agricole/Tubex <input type="checkbox"/> Autre (précisez) <input type="checkbox"/> Paillis/paillason en fibres naturelles		
Avez-vous une date précise en tête pour votre activité de plantation?	<input type="checkbox"/> Oui (date proposée) : _____ <input type="checkbox"/> Aucune date précise	

Entretien du projet

Prenez connaissance des exigences relatives au plan d'entretien dans la trousse d'information complémentaire avant de remplir cette section.

- Un cycle d'entretien de deux ans (arrosage, désherbage, paillage, élagage, tuteurage, protection des arbres, etc.) doit être intégré au projet. Veuillez fournir un plan détaillé pour l'entretien et la durabilité du projet.
- Si un ou plusieurs arbres ne s'implantent pas dans un délai de deux ans, il incombe à l'entrepreneur de les enlever. Seuls les entrepreneurs préqualifiés peuvent fournir des services d'entretien des arbres. Contactez-les pour obtenir des devis et les inclure dans la section Détails du financement (voir la liste des entrepreneurs préqualifiés dans la trousse d'informations complémentaires).
- Il est suggéré d'étaler le coût et le paiement sur une période de deux ans, afin de garantir la conformité de l'entrepreneur (première année : installation et première année d'entretien; deuxième année : coûts d'entretien pour la deuxième année).
- Si le lieu de plantation est un cimetière OU un parc adjacent à une école publique et que ces installations doivent assurer l'entretien, le demandeur doit obtenir et joindre un engagement écrit dans lequel le cimetière ou la division scolaire/l'autorité responsable de la propriété scolaire se déclare responsable de l'arrosage et de l'entretien pendant toute la période d'entretien.
- Les arbres qui nécessitent plus que l'entretien standard (c'est-à-dire les arbres fruitiers) nécessiteront un accord d'entretien qui décrit un engagement à long terme de la part du demandeur.

Décrivez votre plan d'entretien des arbres pour l'année de plantation et l'année suivante (indiquez les dates de début et de fin).

Responsabilité de l'entretien assumée par :

Tableau 5 : Détails du financement

Fournissez tous les renseignements demandés.

Les promoteurs doivent se procurer du matériel de plantation d'arbres auprès d'un centre de jardinage ou d'un fournisseur pépiniériste qui cultive des arbres selon les normes de l'ACPP (Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes), et doivent obtenir des offres concurrentielles pour les services contractuels d'installation et d'entretien des arbres afin d'en assurer l'efficacité par rapport aux coûts. Les services contractuels doivent être fournis par un entrepreneur préqualifié en foresterie (voir la liste des entrepreneurs préqualifiés dans la trousse d'informations complémentaires). Les offres des entrepreneurs peuvent inclure le coût d'achat et de livraison des arbres dans leurs devis.

Vous trouverez ci-joint trois offres concurrentielles provenant des entrepreneurs suivants :

Les offres doivent inclure les taxes et le fret, le cas échéant.

Nom de l'entrepreneur préqualifié	Coût unitaire par arbre (y compris le stock, l'installation et l'entretien)	Coût total (taxes applicables comprises)
1.		\$
2.		\$
3.		\$

Votre organisme est-il exonéré d'impôts? Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Nom du fournisseur pépiniériste choisi :	
Nom de l'entrepreneur préqualifié choisi pour la plantation d'arbres :	

Tableau 7 : Entretien

Arrosage, désherbage, remplacement, etc. pour l'année de plantation et l'année suivante.

Activité requise	Fournisseur	Coût unitaire	Total
		\$	\$
		\$	\$
		\$	\$
		\$	\$
		TOTAL (taxes incluses)	\$

Tableau 8 : Protection des plantations d'arbres et autres matériaux

Quantité requise uniquement pour la plantation d'arbres. La terre ou le paillis pour l'aménagement paysager ne sont pas admissibles.

Article	Quantité	Coût
Tuteurs		\$
Protecteurs d'arbres (pour les tiges)		\$
Treillis métallique		\$
Paillis (p. ex., copeaux ou couvertures antigel)		\$
Terreau		\$
Autre		\$
	TOTAL	\$

Tableau 9 : Résumé des coûts (y compris les taxes)

Vérifiez à nouveau votre demande pour vous assurer que toutes les informations requises sont soumises.

Article	Coût
Coûts du stock d'arbres	\$
Coûts d'entretien – deux ans	\$
Protection de la plantation d'arbres et autres matériaux	\$
DEMANDE DE FINANCEMENT TOTAL DU PROJET	\$
Nombre total d'arbres	
COÛT TOTAL PAR ARBRE	\$

Communication du projet

La Ville de Winnipeg fournira un panneau de projet temporaire résistant aux intempéries pour les demandes retenues. Quels sont vos plans pour faire connaître davantage votre projet?

Où avez-vous entendu parler de ce programme?

bouche à oreille notre site Web à une activité/conférence

Envoyez la demande complétée et les pièces justificatives :

Par courriel :

homegrowngrant@winnipeg.ca

Ou par la poste :

Ville de Winnipeg
Direction de la forêt urbaine
À l'attention du coordonnateur de la plantation communautaire d'arbres
1539 rue Waverley, 2^e étage,
Winnipeg (Manitoba)
R3T 4V7

Si vous avez des questions sur le programme ou besoin d'aide pour remplir votre demande, communiquez avec le coordonnateur du programme de subvention Plantons chez nous :

Téléphone : 204-986-3454

Courriel : homegrowngrant@winnipeg.ca

Tree maintenance plan requirements



Specifications for contractors

Once your trees are planted, the contractor is required to:

- Install tree trunk protection consisting of sliced weeping tile 100mm in diameter x 600mm length around the base of each tree trunk
- Install stakes as directed to support the tree if it requires straightening to make it plumb
 - Tree stakes must be either lodge poles (3"x8') or metal (1"x 8');
 - Strapping must be either 3/4" (2 cm) wide ArborTie or non-abrasive rubber ties
- In certain locations and for specific species, enhanced tree protection measures may be requested as follows:
 - Trunk protection to the first order of branching to prevent damage from deer and rabbits
 - Protective tree zones consisting of three stakes with high polyethylene or wire mesh fencing for trees planted on joint use park/school grounds
 - Wood chips or other approved mulch (clean bark or wood chips free of leaves, branches and other extraneous matter)
 - Mulch shall consist of chips not less than 15 mm nor larger than 75 mm in size and not more than 20 mm thick
 - Mulch shall be to the depth of 50 mm or 2" to 75 mm or 3" and must not be placed within 4" inches of the trunks of trees
- Apply water to area in and around planting hole immediately after planting

The Contractor must also develop and adhere to a two-year maintenance plan for all newly planted trees that includes the following:

- All trees shall be watered on a weekly basis from May through October for a 2-year period to keep the soil in and around the root ball moist
 - With the City Forester's or designate's approval, adjustments may be made in watering frequency depending on soil type, drainage, tree species, and weekly amounts of rainfall
 - Area in and around the planting site shall be watered to allow enough time for the water to penetrate the soil to a depth of 15-30 cm
 - Watering must be done slowly utilizing a low-pressure open flow nozzle to ensure that water does not run away from the root zone and so the top 30 cm of the soil around the root system of the tree are well saturated
 - The water stream must not gouge out a hole in the soil or mulch
 - Water shall be free of oils, acids, alkalis, salts and other substances that may be detrimental to plant growth
 - Water suitable for human consumption shall be acceptable without testing.
 - Water from rivers and streams shall not be used without prior approval of the City Forester or designate
 - Should the City Forester or designate determine that water quality testing is necessary, an approved testing laboratory shall perform the test at the sole expense of the Contractor
- Weed growth shall be removed from in and around planting site and wood chips topped up as required
- If a tree dies within the two-year maintenance period the contractor must notify the City Forester or designate and then remove the tree at the sole expense of the contractor
- Tree replacements within the two-year maintenance period may be negotiated in a separate agreement between the applicant and the contractor

Pre-qualified contractors



The following companies are pre-approved to conduct tree maintenance work on City of Winnipeg property.

Please note:

- this list is current as of January 1, 2023
- It is kept current in real-time at winnipeg.ca/treecontractors

Name	Phone	Email
Above & Below Tree Care	204-881-1772	nick@aboveandbelowtreecare.com
Alliance Tree Care	204-777-8733	
Green Drop Tree Care	204-790-5234	trees@greendrop.com
J & K Zinn Landscaping	204-735-2408	Tree planting
J. Ross Property Maintenance & Landscaping	204-831-6445	Approved for planting only
Kildonan Tree Service	204-233-9337	
Main Branch Tree Service	204-612-1277	bootsyr@mymts.net
Northern Grove Tree Service	204-904-9195	info@northerngrove.ca
Parkland Tree Care Ltd.	204-981-8273	carl@parklandtreecare.ca
Pine to Palm Tree Services	431-998-8733	
Shurwood Forest tree service	204-230-3474	douganpanchuk@shaw.ca
Timberland Tree Service	204-291-9032	timberlandtreeservice.ltd@gmail.com
TNT Tree	204-510-8514	chris@tnttree.ca
TreeSolve Inc.	204-951-1490 or 204-391-1840	Info@treesolve.ca
Trilogy Tree Services Ltd.	204-795-9101	Info@trilogytree.ca

A person wearing a green uniform and gloves is holding a small tree sapling in a black pot. The background is a lush green forest. The image has a green tint.

Acceptable tree species for planting on city-owned properties

There are two sections:

1. Boulevard and Ornamental Park Trees
2. Natural Area and Forest Habitat Trees

1. BOULEVARD AND ORNAMENTAL PARK TREES

The tables below list acceptable tree species and cultivars for planting on boulevards and in parks (ornamental trees as opposed to natural area trees) in the City of Winnipeg. Other species or cultivars not listed may be considered for planting upon approval in writing from the City Forester or designate.

All trees planted shall meet the specifications in the current edition of the Canadian Nursery Stock Standard published by the Canadian Nursery Landscape Association.

Large Sized Trees (mature height 15 m or greater) - Deciduous

Note: Until further notice, *Fraxinus* (ash species and cultivars) will not be considered for planting due to the high risks associated with emerald ash borer.

Species/cultivar name	Common Name	Special note
<i>Acer negundo</i> 'Baron'	Baron Manitoba maple	Seedless cultivar of Manitoba maple
<i>Acer saccharinum</i>	silver maple and various cultivars	
<i>Quercus macrocarpa</i>	bur oak	
<i>Populus x canadensis</i> 'Prairie Sky'	Prairie Sky poplar	Parks and green spaces only; seedless
<i>Populus deltoides</i>	Cottonwood	Parks and green spaces only; seedless cultivars available
<i>Salix pentandra</i>	laurel leaf willow	Better suited to parks and green spaces
<i>Tilia americana</i>	basswood / American linden and various cultivars	
<i>Ulmus americana</i>	American elm	
<i>Ulmus americana</i> 'Brandon'	Brandon American elm	
<i>Ulmus americana</i> 'Lewis and Clark'	Prairie Expedition elm	DED tolerant
<i>Ulmus x 'Morton Glossy'</i>	Triumph hybrid elm	DED tolerant
<i>Ulmus pumila</i>	Siberian elm	Limited use

Large Sized Trees (mature height 15 m or greater) - Coniferous

Species/cultivar name	Common Name	Special note
<i>Larix siberica</i>	Siberian larch	Parks and green spaces only
<i>Picea glauca</i> 'Densata'	Blackhills white spruce	Parks and green spaces only
<i>Picea pungens</i>	Colorado spruce – multiple cultivars	Parks and green spaces only
<i>Pinus sylvestris</i>	Scots pine	Parks and green spaces only

1. BOULEVARD AND ORNAMENTAL PARK TREES continued

Medium Sized Trees (mature height 9 m to 15 m) – Deciduous

Species/cultivar name	Common Name	Special note
<i>Acer saccharum</i> 'Jefzek'	Lord Selkirk sugar maple	Experimental
<i>Aesculus glabra</i>	Ohio buckeye	
<i>Alnus hirsuta</i> 'Harbin'	Prairie Horizon alder	Limited use for boulevards
<i>Betula papyrifera</i>	Paper birch	Better suited to parks and green spaces
<i>Betula papyrifera</i> 'Varen'	Prairie Dream birch	Better suited to parks and green spaces
<i>Celtis occidentalis</i> 'Delta'	Delta hackberry	
<i>Malus baccata</i>	Siberian crabapple	
<i>Juglans chinensis</i>	Butternut	Better suited to parks and green spaces
<i>Ulmus davidiana japonica</i> 'Discovery'	Discovery elm	DED tolerant
<i>Ulmus davidiana japonica</i> 'Night Rider'	Night Rider elm	DED tolerant
<i>Tilia cordata</i> 'Golden Cascade'	Golden Cascade linden	
<i>Tilia cordata</i> 'Ronald'	Norlin littleleaf linden	
<i>Tilia cordata</i> 'Green Spire'	Green Spire littleleaf linden	
<i>T. x flavescens</i> 'Dropmore'	Dropmore linden	
<i>T. x flavescens</i> 'Glenleven'	Glenleven linden	
<i>T. mongolica</i> 'Harvest Gold'	Harvest Gold linden	

Medium Sized Trees (mature height 9 m to 15 m) – Coniferous

Species/cultivar name	Common Name	Special note
<i>Pinus cembra</i>	Swiss stone pine	Parks and green spaces only; slow-growing

1. BOULEVARD AND ORNAMENTAL PARK TREES continued

Small Sized Trees (mature height less than 9 m) – Deciduous

Species/cultivar name	Common Name	Special note
<i>Acer glabrat</i>	Amur maple	Tree form for boulevards
<i>Acer glabrat</i> 'Embers'	Embers Amur maple	Tree form for boulevards
<i>Acer glabrat</i> 'Ventura'	Ventura Amur maple	Tree form for boulevards
<i>Acer tatarica</i> 'GarAnn'	Hot Wings Tatarian maple	Tree form for boulevards
<i>Crataegus x mordenensis</i> 'Snowbird'	Snowbird hawthorn	Better suited to parks and green spaces
<i>Crataegus x mordenensis</i> 'Toba'	Toba hawthorn	Better suited to parks and green spaces
<i>Prunus maackii</i>	Amur cherry	
<i>Prunus maackii</i> 'Goldrush'	Goldrush Amur cherry	
<i>Prunus x</i> 'Ming'	Ming Amur cherry	
<i>Pyrus x</i> 'DurPSNE03'	Navigator ornamental pear	
<i>Sorbus aucuparia</i> 'Rossica'	Russian mountainash	Limited use for boulevards
<i>Sorbus decora</i>	Showy mountainash	Limited use for boulevards
<i>Syringa reticulata</i>	Japanese tree lilac	
<i>Syringa reticulata</i> 'Ivory Pillar'	Ivory Pillar Japanese tree lilac	
<i>Syringa reticulata</i> 'Ivory Silk'	Ivory Silk Japanese tree lilac	
<i>Malus x adstringens</i> 'Durlea'	Gladiator rosybloom crabapple	Narrow columnar crown
<i>Malus x adstringens</i> 'Kelsey'	Kelsey rosybloom crabapple	
<i>Malus x adstringens</i> 'Pink Spire'	Pink Spire rosybloom crabapple	Narrow columnar crown
<i>Malus x adstringens</i> 'Selkirk'	Selkirk rosybloom crabapple	
<i>Malus baccata</i> 'Jeflite'	Starlite flowering crabapple	Very small fruit
<i>Malus baccata</i> 'Spring Snow'	Spring Snow flowering crabapple	No fruit

Small Sized Trees (mature height less than 9 m) – Coniferous

Species/cultivar name	Common Name	Special note
<i>Juniperus scopulorum</i> 'Medora'	Medora upright juniper	Parks and green spaces only
<i>Thuja occidentalis</i> and specific cultivars	Eastern white cedar pyramidal tree-form and pyramidal tree-form cultivars	Parks and green spaces only

2. NATURAL AREA AND FOREST HABITAT TREES

The tables below list acceptable tree species for naturalization and habitat restoration projects in Winnipeg. Other species of trees not listed may be considered for planting upon approval in writing from the City Naturalist or designate.

Preference will be given to stock started from seed collected locally from wild populations of native trees. While there will be allowance for nursery stock from nonlocal origins in some naturalization situations, trees started from local seed will be required for habitat restoration within higher quality natural heritage areas.

Various sizes of stock may be used in naturalization projects with approval of stock size, species, and location by the City Naturalist or designate.

Large Sized Trees (mature height 15 m or greater) - Deciduous

Species	Common Name
<i>Acer negundo</i>	Manitoba maple
<i>Populus tremuloides</i>	Trembling aspen
<i>Populus balsamifera</i>	Balsam poplar
<i>Populus deltoides</i>	Cottonwood
<i>Populus grandidentata</i>	Large-toothed aspen
<i>Quercus macrocarpa</i>	Bur oak
<i>Salix amygdaloides</i>	Peach-leaved willow
<i>Tilia americana</i>	Basswood or American linden
<i>Ulmus americana</i>	American elm

Medium Sized Trees (mature height 9 m to 15 m) - Deciduous

Species	Common Name
<i>Celtis occidentalis</i>	Delta hackberry

Small Sized Trees (mature height less than 9 m) - Deciduous

Species	Common Name
<i>Amelanchier alnifolia</i>	Saskatoon
<i>Cornus sericea</i>	Red-osier dogwood
<i>Corylus americana</i>	American hazelnut
<i>Corylus cornuta</i>	Beaked hazelnut
<i>Crataegus chrysoarpa</i>	Hawthorn
<i>Prunus americana</i>	Wild plum
<i>Prunus pensylvanica</i>	Pincherry
<i>Prunus virginiana</i>	Chokecherry
<i>Viburnum lentago</i>	Nannyberry
<i>Viburnum rafinesqueanum</i>	Downy arrowwood
<i>Viburnum trilobum</i>	Highbush cranberry